



# **Compte Administratif 2017**

## **Budget Primitif 2018**

---

Note de présentation des informations financières essentielles

## **SOMMAIRE**

- I. Éléments de contexte local
- II. Éléments budgétaires à retenir pour 2018 - en Fonctionnement  
- en Investissement
- III. Evolution des charges et recettes de Fonctionnement
- IV. Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette
- V. Niveau et évolution de l'endettement
- VI. Capacité de désendettement
- VII. Niveau et évolution des taux d'imposition
- VIII. Principaux ratios financiers
- IX. Effectifs de la Collectivité

## I. Élément de contexte local

Aux portes de la ville de Nantes, la Commune de Sautron s'étend sur un peu plus de 17 km<sup>2</sup> et compte 7 614 habitants (population DGF 2017).

A l'instar des autres communes limitrophes de Nantes, l'évolution démographique a été très forte durant le dernier siècle (en 1968, Sautron comptait en effet 1 333 habitants).

Selon les prévisions, et à la lumière des dernières opérations de recensement, la population sautronnaise va continuer à croître durant les prochaines années.

Commerces, professions libérales, artisans et industries installés au sein de plusieurs zones commerciales artisanales... Sautron comptabilise presque 300 professionnels.

La ville se caractérise enfin par le dynamisme de son tissu associatif. En effet, 68 associations proposent 104 activités et regroupent plus de 5 500 adhérents, dont plus de 3 500 Sautronnais.

Le Budget principal de la Ville de SAUTRON ne compte aucun Budget annexe – les compétences en matière d'eau et d'assainissement relèvent de l'Intercommunalité (Nantes Métropole)

Les missions d'action sociale sont gérées par le CCAS de SAUTRON.

## II. Eléments budgétaires à retenir pour 2017 / 2018 – en Fonctionnement

### En termes de recettes :

*(principales recettes représentant environ 90 % des recettes réelles de fonctionnement)*

1. Faible progression des **bases fiscales** de Taxe d'Habitation et de Taxe sur le Foncier Bâti en 2017 puis regain en 2018 *(comprenant une revalorisation annuelle des bases de + 0.4% en 2017 et + 1.24% en 2018)*

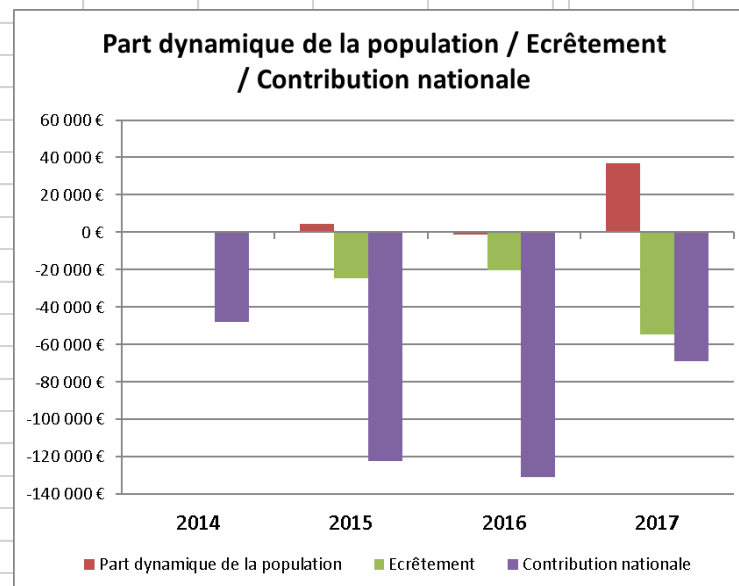
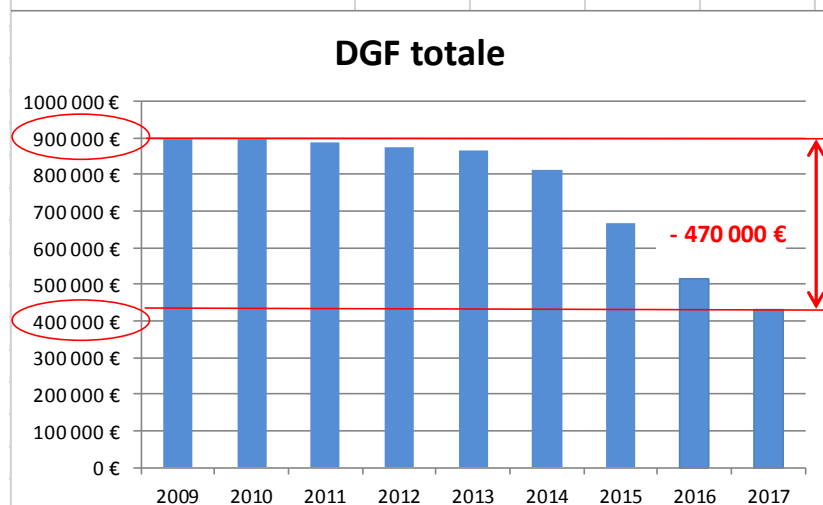
Hausse des **taux d'imposition** plus modérée en 2018 qu'en 2017 : + 2.5 % pour les trois taxes locales (Habitation, Bâti et Non Bâti) en 2017, + 1 % en 2018

2. Augmentation des **produits des services** *(essentiellement restauration & périscolaire)*, liée à l'arrivée de population et à la hausse de fréquentation des services (653 923 € encaissés en 2017 / 680 000 € prévus pour 2018)
3. Ralentissement de la baisse des **dotations de l'Etat** (- 3.68 % en 2018, contre - 16.63 % en 2017)
4. Maintien des **participations de la CAF 44** au fonctionnement des structures périscolaires (420 000 €)
5. Reversements de **Nantes Métropole** : stabilité à moyen terme
  - *Évolution figée de l'Attribution de Compensation (355 832 €/an)*
  - *Incertitude concernant l'évolution de la Dotation de Solidarité Communautaire (220 000 €)*
6. Evolution aléatoire de la **taxe additionnelle aux droits de mutation**, malgré une tendance à la hausse depuis trois ans (405 000 € en 2016, 507 000 € en 2017 ; prévision fixée à 350 000 € en 2018)
7. Stabilité de la **Taxe sur la consommation finale d'électricité** (162 000 € en 2016, 170 000 € en 2017)

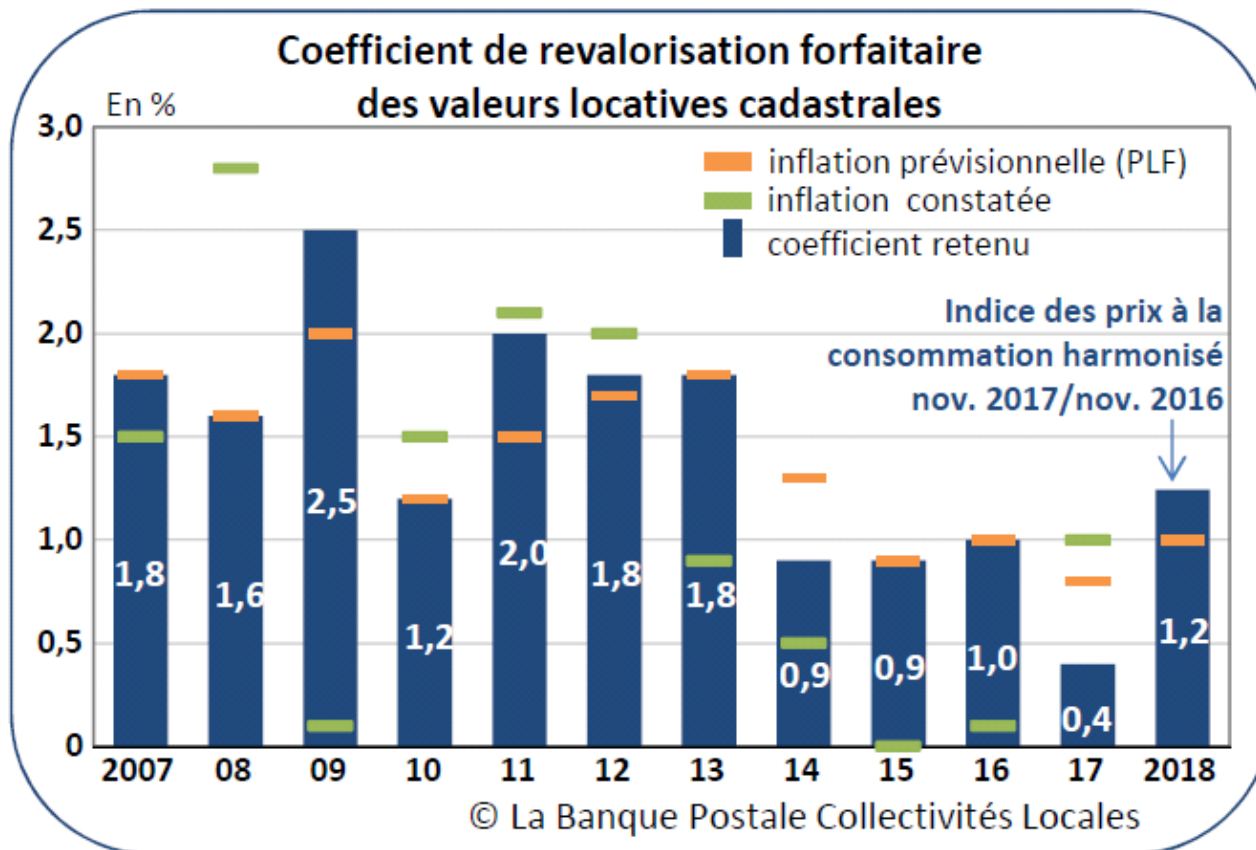
Evolution des dotations versées par l'Etat

Focus : évolution de la DGF pour SAUTRON

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>DGF totale</b>	<b>898 375 €</b>	<b>896 183 €</b>	<b>888 083 €</b>	<b>873 783 €</b>	<b>864 332 €</b>	<b>811 588 €</b>	<b>669 026 €</b>	<b>516 860 €</b>	<b>430 889 €</b>	<b>414 911 €</b>
Dotation de base	651 007 €	653 626 €	659 745 €	658 811 €	661 924 €	668 985 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dotation de superficie	5 545 €	5 570 €	5 570 €	5 570 €	5 570 €	5 570 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Complément de garantie	241 823 €	236 987 €	222 768 €	209 402 €	196 838 €	185 028 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dotation forfaitaire N-1 retraitée	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	811 191 €	669 026 €	516 860 €	430 889 €
Part dynamique de la population	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 660 €	-1 305 €	37 036 €	?
Ecrêtement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-24 348 €	-20 071 €	-54 351 €	?
Contribution nationale	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-47 995 €	-122 477 €	-130 790 €	-68 656 €	0 €



Revalorisation annuelle des bases fiscales par l'Etat



## II. Eléments budgétaires à retenir pour 2017 / 2018 – en Fonctionnement

### En termes de dépenses :

*(principales dépenses représentant environ 90 % des dépenses réelles de fonctionnement)*

1. Ralentissement de l'augmentation des **charges de personnel** (+ 3.8 % prévue en 2018).
2. Augmentation des **charges à caractère général**, en lien avec le développement de l'externalisation de certaines missions au sein du service espaces verts et du service propreté, notamment.
3. Maintien de l'enveloppe globale des subventions et participations versées aux associations et autres organismes de droit privé (511 000 € en 2018).
4. Légère diminution des intérêts de la dette (128 000 €) du fait du bon niveau d'autofinancement et du non recours à l'emprunt en 2018 (pour rappel, un emprunt avait été levé en 2017 pour 1 700 000 €)

*Focus sur les charges de personnel*

- **Frais de personnel : événements mécaniques ou subis (environ 3%)**
  - **Avant 2018 :**
    - Les évolutions réglementaires avec les réformes des cat A, B et C (PPCR) + RIFSEEP
    - Augmentation de la valeur du point d'indice : +1,2% (+0,6% en 2016 et +0,6% en 2017)
    - Augmentation du taux d'absentéisme
    - Directives de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale : 1 directeur par structures (2 APS et 3 ACM en 2017 au lieu de 1 APS et 3 ACM en 2016)
    - Le recensement (40 000€) : remboursement INSEE (13000€)
    - Les élections (4 tours de scrutin)
  - **Pour 2018 :**
    - Mise en place de la journée de carence (en 2013, 77 jours de carence sur 859 jours d'arrêt maladie soit un gain de 3 449€ - Prévision 2018, 116 jours soit 9 000€ de gain).
    - Indemnité exceptionnelle compensatrice de la hausse CSG (indemnité compensée en partie par la baisse du taux de charges patronales de la maladie-maternité CNRACL)
    - Augmentation du taux de charges Maladie et Accidents de travail (+1,5%).
    - Evolution de carrière
    - Augmentation de la population (impact sur les capacités d'accueil et donc sur les différents services – restauration, animation, propreté...)



*Focus sur les charges de personnel*

- **Frais de personnel : événements choisis**

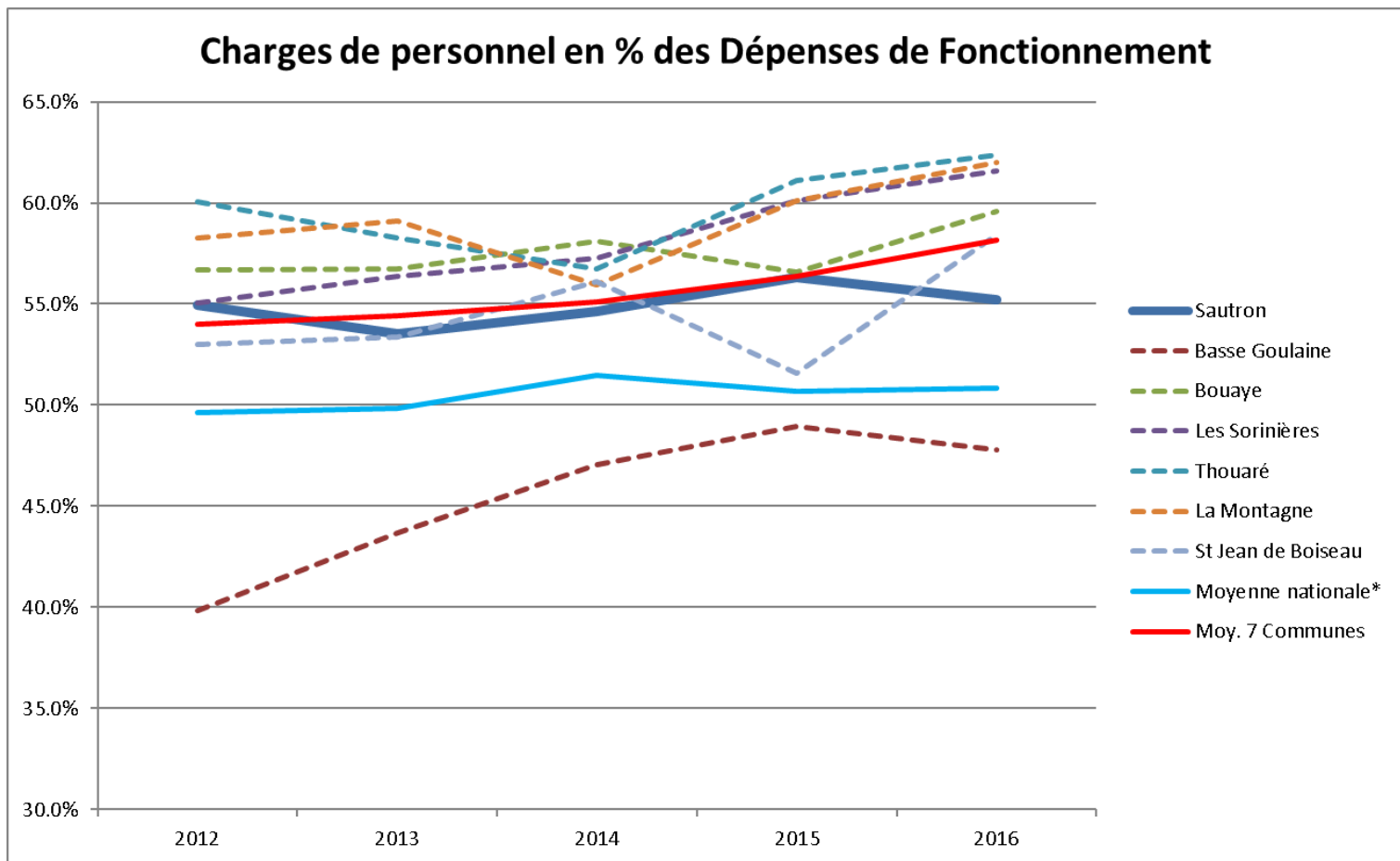
- **Avant 2018 :**

- Création de postes et maintien des renforts (animation, Restauration, Propreté, Espaces Verts),
- Nouvelle architecture du Régime indemnitaire avec réévaluation des régimes indemnitaires les plus bas.
- Externalisation des gros ménages, de certaines missions espaces verts
- Adhésion au groupement de commande des titres restaurant : gain de 2,7% en rétrocession et pas de frais de gestion.

- **Pour 2018 :**

- Passage à la semaine de 4 jours – Gain total de – 15 200 € :
  - Gain sur l'animation et la propreté : - 21 000€
  - Coût de l'augmentation des capacités d'accueil des ACM : + 5 800€
- Avancements de grade 2017 au 31 décembre 2017: 19 000€
- Externalisation de certaines missions Espaces Verts, Bâtiments et Entretien :
  - Entretien : ménage quotidien du Multi-Accueil au 1<sup>er</sup> septembre : gain de 5 000€ sur la masse salariale avec transfert sur le 011 + gain sur les produits, les machines et la gestion RH des agents.
- Remplacement d'agents mutés ou retraités par des agents plus jeunes et/ou moins gradés ou par des CDD (responsable Etat-Civil, Assistant RH, Assistant administratif Secrétariat Général + CCAS)

Evolution comparée des charges de personnel avec des Communes de même strate



## II. Eléments budgétaires à retenir pour 2018 – en Investissement

### Principales dépenses d'Investissement (RAR 2017 + BP 2018) :

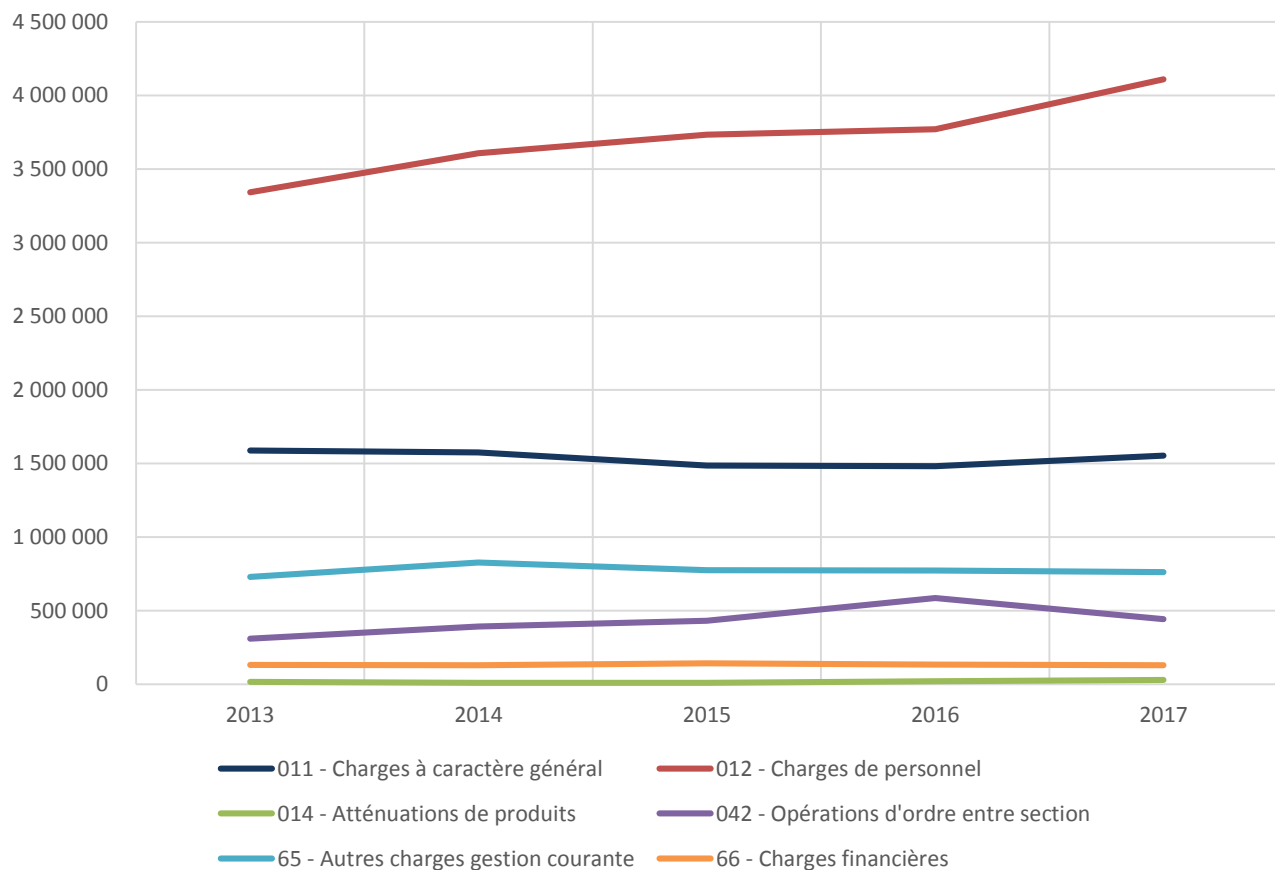
1. - Poursuite des travaux d'extension du restaurant scolaire et de l'école de la Rivière (1 016 000 €)
2. - Poursuite des travaux de réalisation d'une Aire de Loisirs au Complexe sportif (383 000 €)
3. - Etudes de Maître d'œuvre pour les travaux de réaménagement de l'école de la Forêt (100 000 €)
4. - Engagement des travaux de curage de l'étang de la Bretonnière (150 000 €)
5. - Etudes et travaux de réaménagement de la Cuisine centrale (70 000 €)
6. - Etudes et préconisations de travaux concernant la couverture de la salle DELTA (150 000 €)
7. - Travaux dans les cimetières (103 000 €)

### Principales recettes d'Investissement (RAR 2017 + BP 2018) :

1. Autofinancement sur fonds propres (3 071 000 €)
2. Fonds de compensation de la TVA (200 000 €)
3. Subventions (160 000 €)

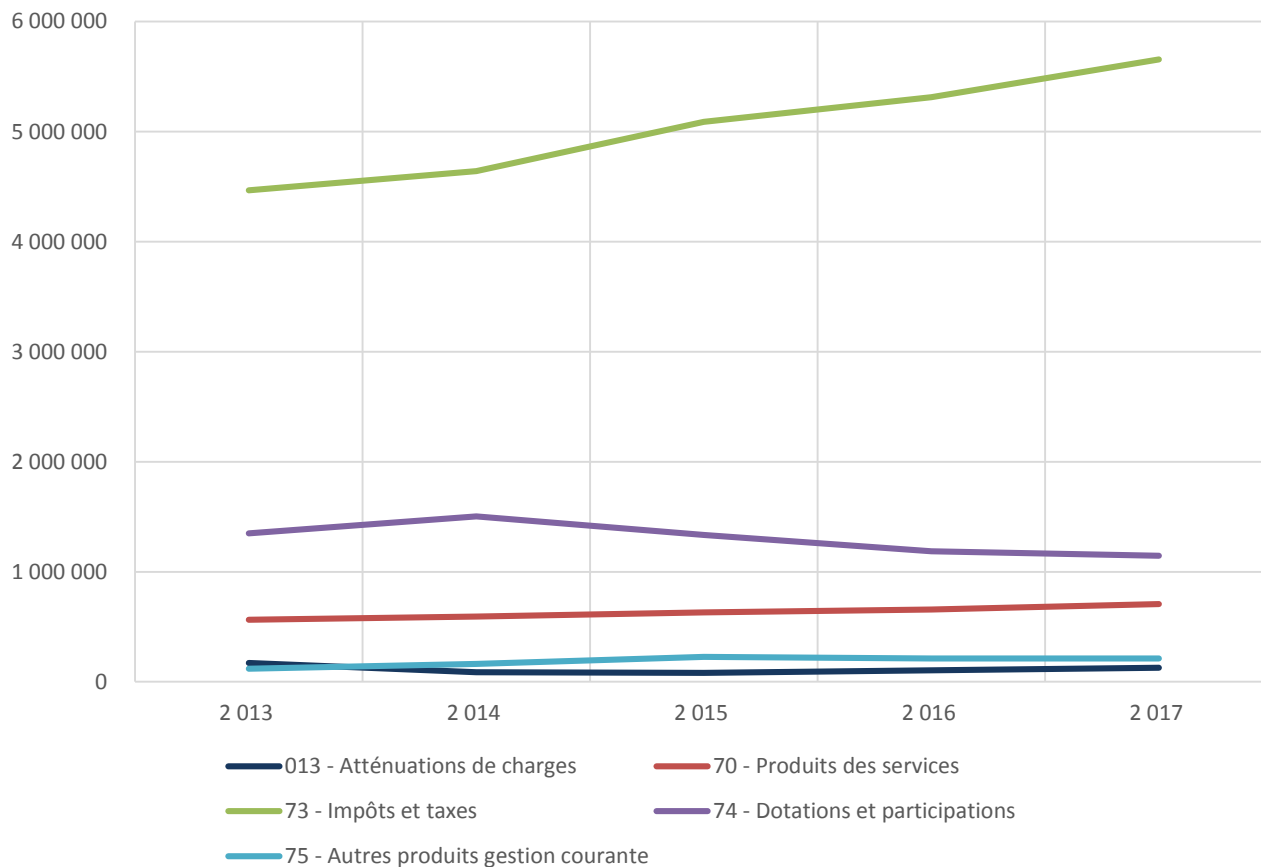
### III. Evolution des charges et recettes de Fonctionnement

Evolution des Dépenses de Fonctionnement sur 5 ans



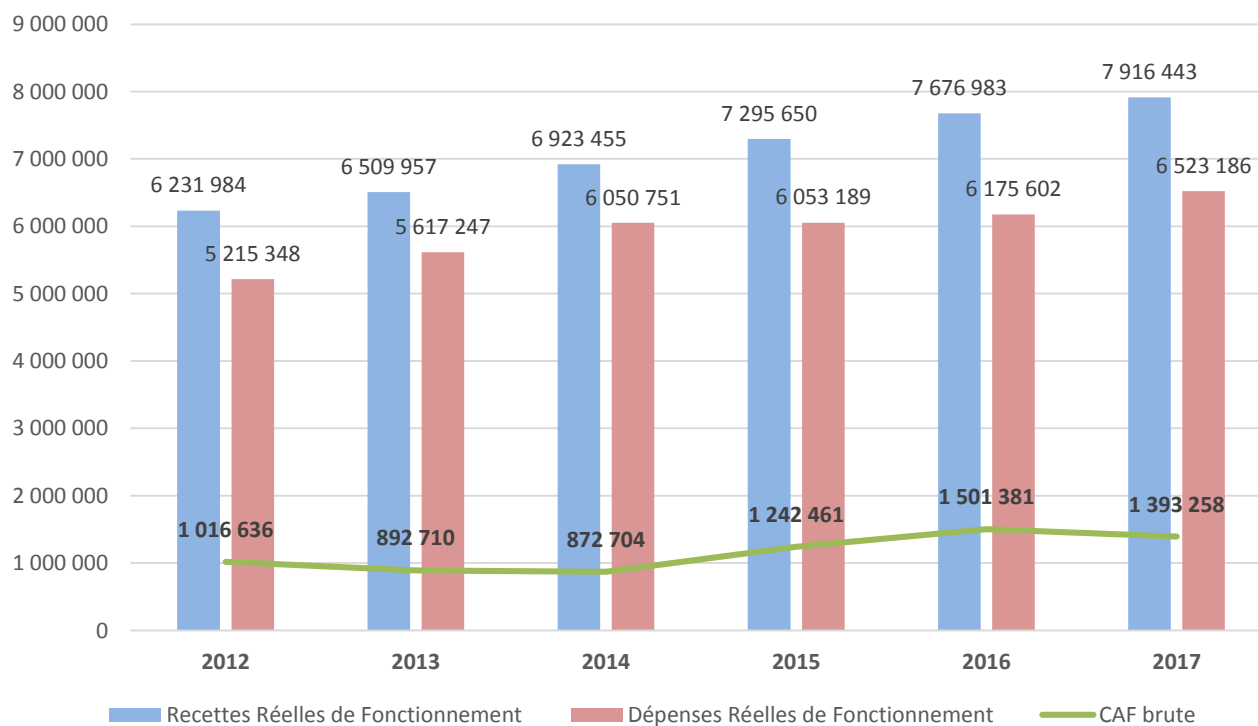
### III. Evolution des charges et recettes de Fonctionnement

Evolution des Recettes de Fonctionnement sur 5 ans



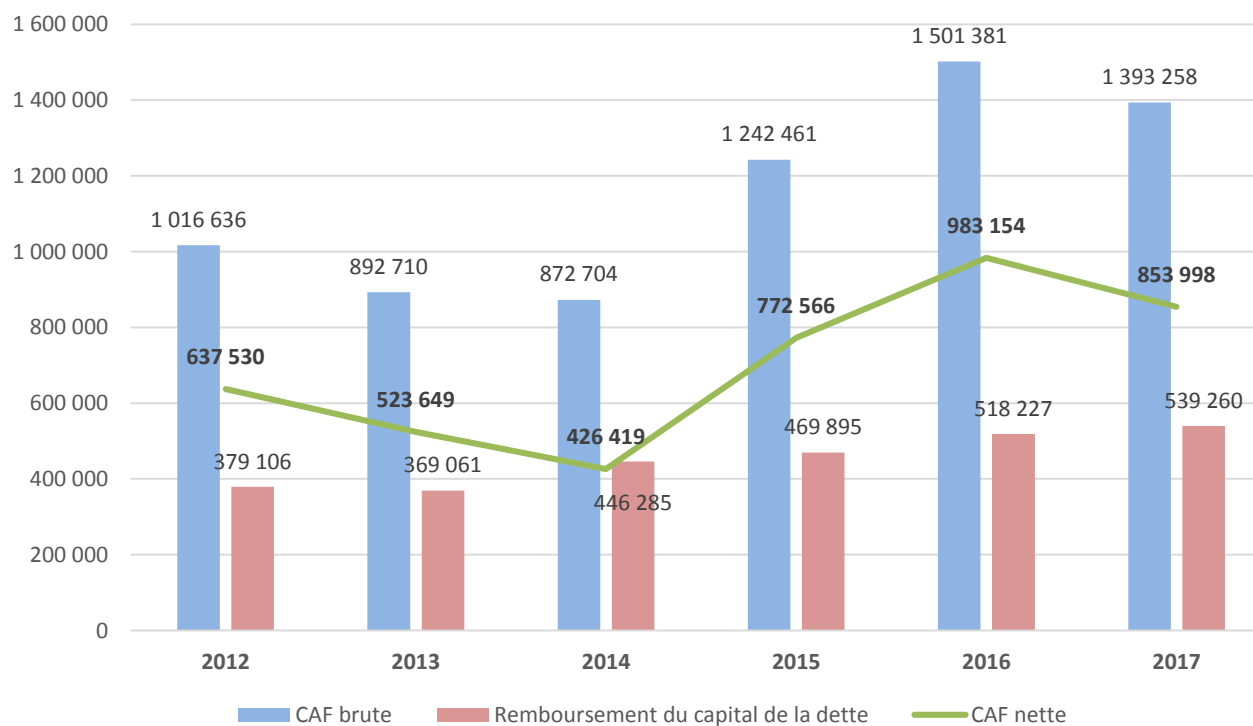
## IV. Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette

Evolution de la Capacité d'Autofinancement (CAF) brute



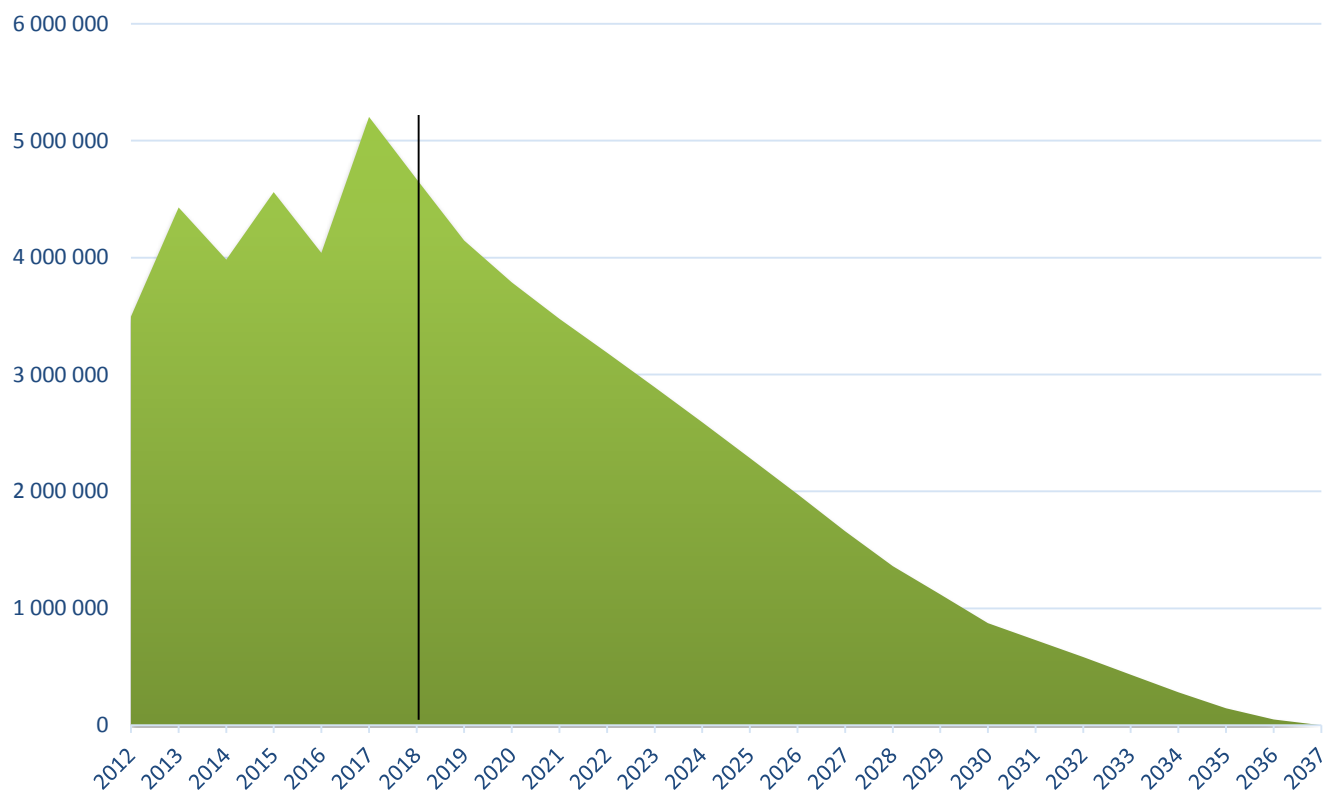
## IV. Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette

Evolution de la Capacité d'Autofinancement (CAF) nette



## V. Niveau et évolution de l'endettement

### Evolution de l'encours de la dette depuis 2012





## Etat de la dette

L'encours de dette s'élève à **5 201 976 €** au 31/12/2017

Le ratio encours de dette sur CAF (Capacité d'Autofinancement Brute) s'établit à **3.93 ans** au 31/12/2017 contre **5 ans en moyenne nationale**.

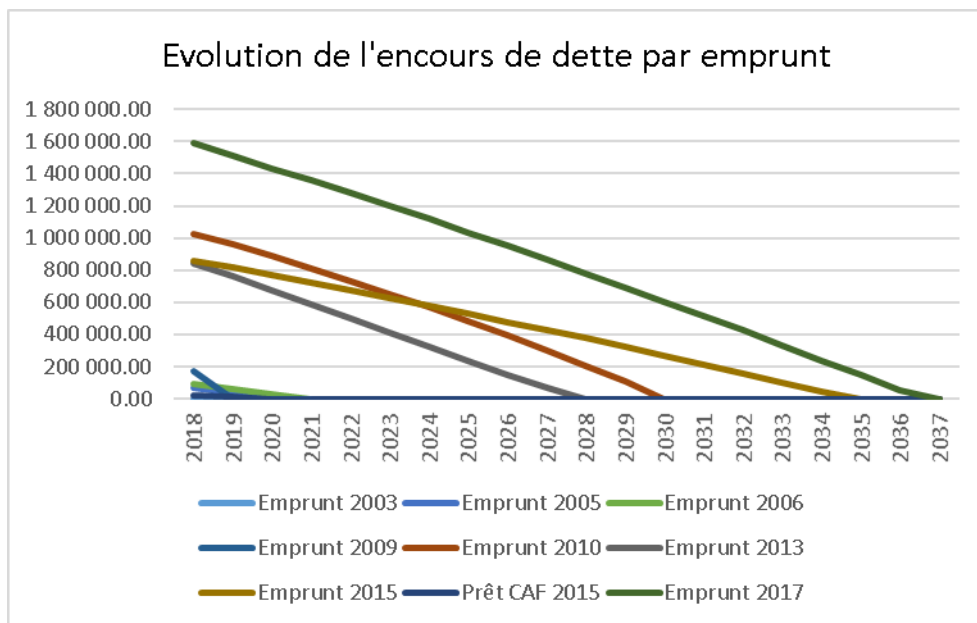
### Structure des emprunts en cours :

2 emprunts sont arrivés à terme en 2017  
9 emprunts restants au 1/1/18, à **taux fixe**

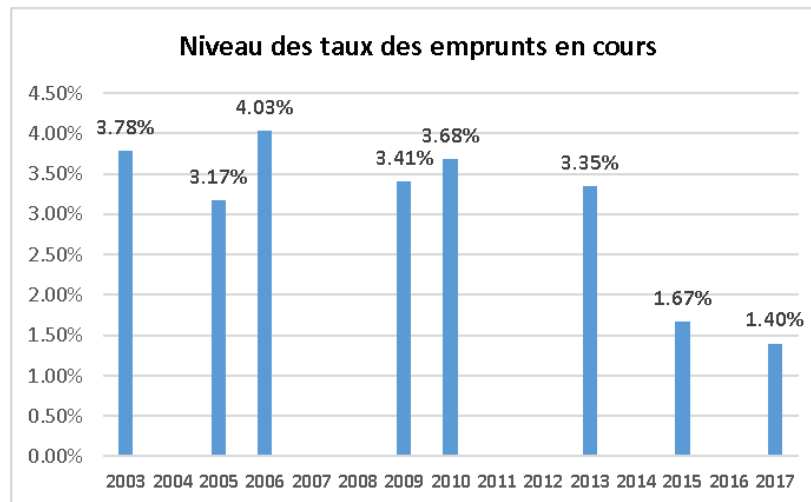
### Liste des prêteurs :

Caisse d'Epargne : 2  
Crédit Agricole : 2  
Crédit Mutuel : 2  
Dexia Crédit Local : 1  
Banque Postale : 1  
CAF (prêt taux 0) : 1

Evolution de l'encours de dette par emprunt

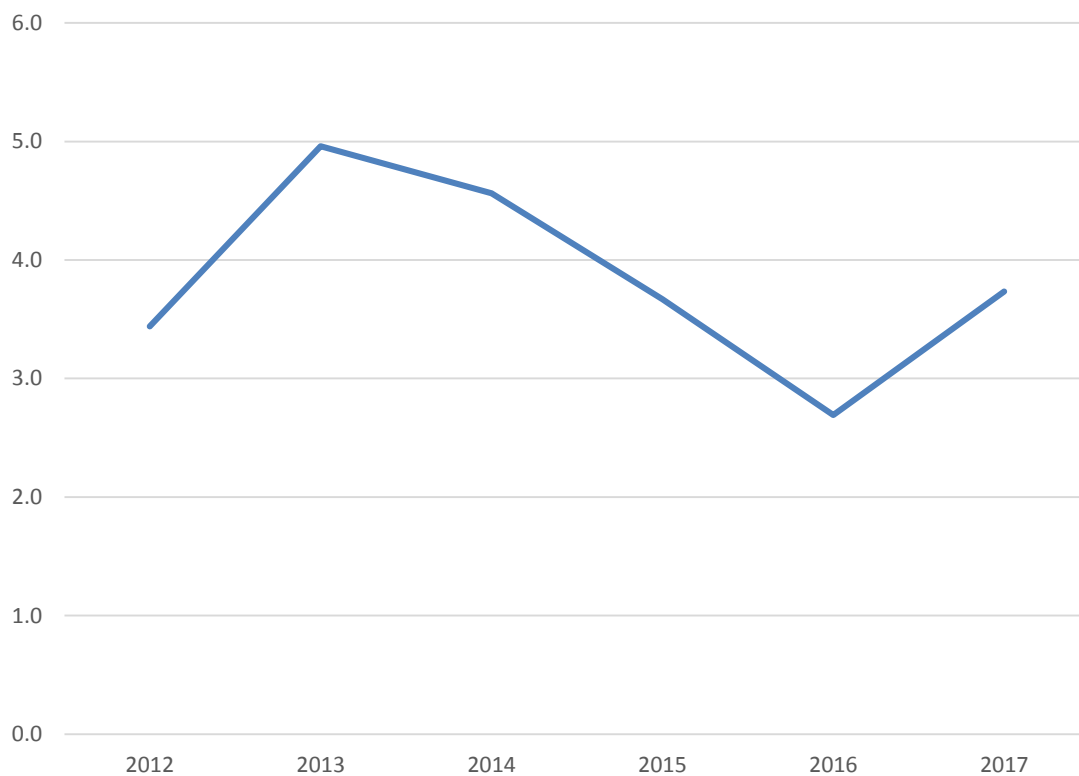


Niveau des taux des emprunts en cours



## VI. Capacité de désendettement

Evolution de la capacité de désendettement \* (en années)



\* Capacité de désendettement = encours de dette / CAF brute

## Endettement par habitant

- **Endettement maîtrisé de la Commune**

*L'encours de la dette par habitant a progressé en 2017, passant de 565 € /hab., au 31/12/2016, à 689 € /hab. au 31/12/2017, en lien avec les travaux de rénovation et d'extension du groupe scolaire de la Rivière, financés par le recours à l'emprunt à hauteur d' 1 700 000 €.*

*L'encours par habitant reste inférieur à la moyenne nationale de la strate (842 € / hab. en 2016 pour les communes de même strate de population).*

- **Orientation pour 2018 :**

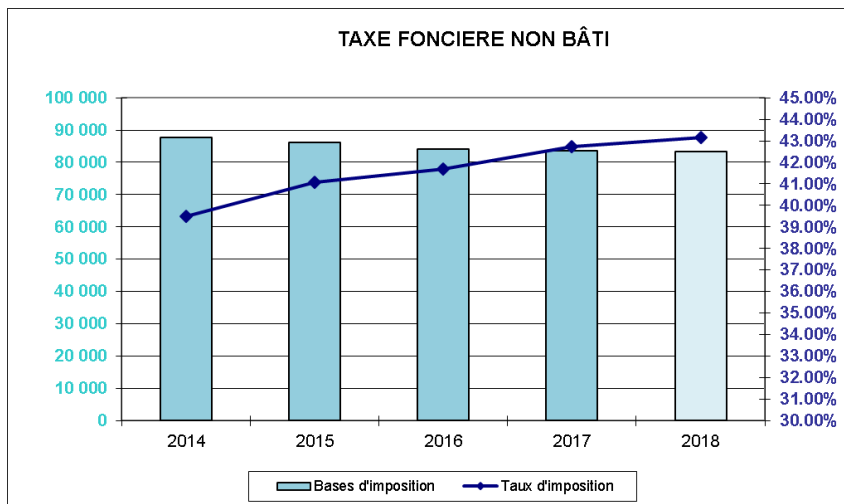
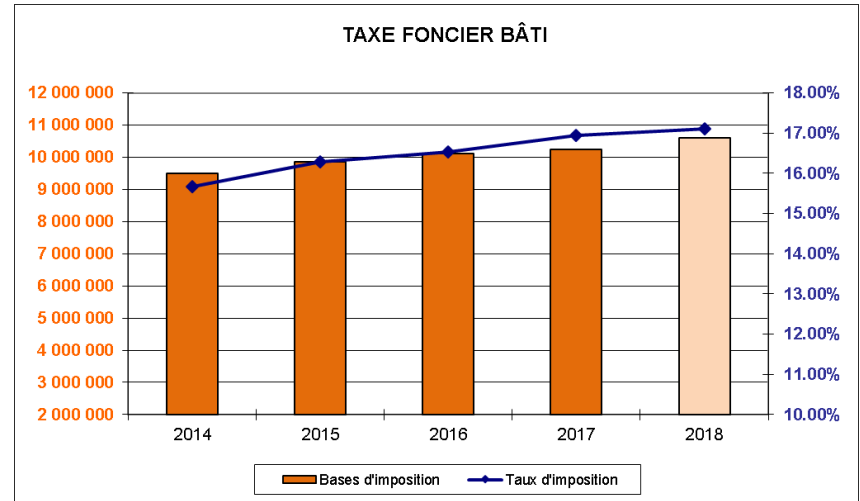
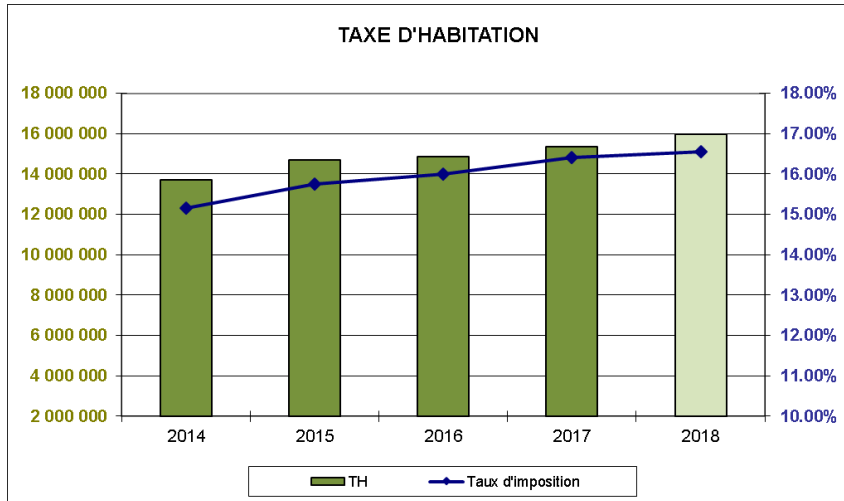
- *Pour l'exercice 2018, la Commune ne devrait pas recourir à l'emprunt pour financer ses investissements, grâce à une bonne Capacité d'Autofinancement, et un volume d'Investissement contenu. Dans cette hypothèse, l'encours de la dette repasserait en dessous de 600 € / habitant fin 2018, et la Commune se désendetterait de 531 600 €, avant d'envisager un nouvel emprunt en 2019 pour financer les travaux de réaménagement de l'école de la Forêt.*

## VII. Niveau et évolution des taux d'imposition

- Rappel de l'évolution des bases et des taux entre 2016 et 2017 :
  - **Bases** :
    - **Taxe Habitation** : + 3.35 % (contre + 1.25 % entre 2015 et 2016)
    - **Taxe Foncier Bâti** : + 1.38 % (contre + 2.66 % entre 2015 et 2016)
    - **Taxe Foncier Non Bâti** : - 0.56 % (contre - 2.39 % entre 2015 et 2016)

*comprenant une revalorisation annuelle des bases par l'Etat fixée à + 0.4 % pour 2017 (+ 1.24 % pour 2018)*
  - **Taux** : les taux des trois taxes ont augmenté en 2017 de + 2.5 %
- **Orientation pour 2018 :**
  - **Bases** :
    - **TH** : + 4.05 % (*bases réelles 2017 / bases notifiées 2018*)
    - **TFB** : + 3.57 % (*bases réelles 2017 / bases notifiées 2018*)
    - **TFNB** : - 0.28 % (*bases réelles 2017 / bases notifiées 2018*)
  - **Taux** : hausse contenue de la pression fiscale, avec des taux qui évolueront de + 1 % en 2018.

Evolution des bases et des taux d'imposition



## VIII. Principaux ratios financiers

Ratio	CA 2017	BP 2018	Moyennes nationales
Dépenses réelles de Fonctionnement / population	911 €	914 €	868 €
Produit des impositions directes / population	593 €	591 €	453 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 094 €	1 032 €	1 035 €
Dépenses d'équipement brut / population	181 €	380 €	235 €
Encours de dette (au 01/01/N) / population	559 €	683 €	786 €
DGF / population	59 €	66 €	173 €

## IX. Effectifs de la Commune

103 emplois à temps complet et non complets

